

EXTRAIT DU REGISTRE

DES ARRETES DU MAIRE

CIRC 2026-15– Règlementation de la circulation Rue du Stade à l'occasion de travaux avec pose et remplacement de poteau pour le compte de Orange

Le Maire de MAÎCHE,

VU le Code des Collectivités Territoriales et notamment son article L 2212-1,

VU le Code de la Route,

VU la demande effectuée par CIRCET - Monsieur AL-KHATARI,

CONSIDERANT la nécessité de réglementer la circulation et le stationnement pendant la pose et remplacement de poteau pour le compte de Orange

A R R E T E

Article 1 : A partir du 16/02/2026 jusqu'au 21/02/2026 la circulation sera alternée pour tous les véhicules Rue du Stade entre la déchèterie et le lieu-dit les Sècherins.

Article 2 : CIRCET, mettra en place la signalisation qui s'impose pour matérialiser le présent arrêté, alterner la circulation et protéger les usagers. Le stationnement à la hauteur du chantier sera interdit.

Article 3 : La gendarmerie et la police municipale sont chargées de veiller à l'exécution du présent arrêté.

Article 6 : Le présent arrêté sera affichée sur le site internet de la ville et transmis à :

- Monsieur le commandant de la communauté de brigades de gendarmerie de Maîche,
- Monsieur le responsable du service de police municipale de Maîche,
- Mme La Directrice Générale des services de la ville de Maîche
- Monsieur le responsable du Centre de Secours et d'Incendie de Maîche
- Monsieur le responsable de l'entreprise CIRCET

Maîche, le 12/02/2026

Le Maire,
Régis LIGIER



Ville de Maîche

Hôtel de Ville - rue du Général de Gaulle - BP 39 - 25120 Maîche

Tél. : 03 81 64 03 01 - Courriel : contact@mairie-maiche.fr